



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

- ⇒ **M. Roch Stéphane** à Collombey, par Prysme Architecture Sàrl à Muraz, pour la transformation d'une villa, la construction d'un couvert à voitures et d'un couvert de terrasse, parcelle n° 4309, folio n° 15, au lieudit Lorney à Collombey, en zone habitation forte densité B, propriété du requérant, coordonnées plan n° 420162-01, 2'561'870 / 1'125'075.
- ⇒ **M. Roch Stéphane** à Collombey, par Prysme Architecture Sàrl à Muraz, pour la démolition et la reconstruction d'un dépôt avec ajout d'un institut, parcelle n° 3190, folio n° 15, au lieudit Lorney à Collombey, en zone habitation forte densité B, propriété du requérant, coordonnées plan n° 420162-02, 2'561'860 / 1'125'055. Dérogation : Implantation à une distance inférieure aux dispositions légales.
- ⇒ **M. Yann Fontannaz** à Collombey, pour la construction d'un local indépendant pour des activités de loisirs, parcelle n° 4571, folio n° 15, au lieudit Lorney à Collombey, en zone habitation faible densité A, propriété de Mme et M. Fontannaz, coordonnées 2'561'897 / 1'124'842. Cette publication remplace et annule celle du 22 mars 2019.
- ⇒ **M. Michelet Nicolas** à Muraz, pour l'installation d'un climatiseur, parcelle n° 646, folio n° 8, au lieudit Narzon à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété de Mme et M. Michelet Nicolas à Muraz, coordonnées 2'560'840 / 1'124'830.
- ⇒ **M. Emery Gilles** aux Neyres, pour la construction d'une cabane de jardin, parcelle n° 4329, folio n° 4, au lieudit Riandette aux Neyres, en zone habitation faible densité B, propriété du requérant, coordonnées 2'560'925 / 1'122'705. Dérogation : Implantation à une distance inférieure aux dispositions légales.
- ⇒ **Mme Avanthay Christelle et M. Nicola Martial** au Bouveret, pour la transformation partielle d'un garage en chambre et la création d'une ouverture en façade, parcelle n° 3702, folio n° 26, au lieudit Rottes à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété des requérants, coordonnées 2'560'795 / 1'125'885.
- ⇒ **Mme Patret Béatrice et M. Grec Olivier** à Monthey, par Andres & Ferrari Architectes SA à La Croix-sur-Lutry, pour la construction d'une villa de deux appartements, d'un couvert à voitures, d'un local à outils et à vélos et la pose de capteurs solaires photovoltaïques en toiture de la villa, parcelle n° 3389, folio n° 26, au lieudit Rottes à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété de Mme Pernet Liliane et de M. Ruffiner Roger, plan n° 420104-02, coordonnées 2'560'695 / 1'125'660. Dérogation : Forme de la toiture au sens de l'art. 60 du RCCZ.

Délai d'opposition : lundi 08 juin 2020

L'Administration communale